

1. Inscription (9 h)
2. Ouverture de l'assemblée (9 h 30)
 1. a) Nomination d'un président ou d'une présidente et d'un ou d'une secrétaire d'assemblée
 2. b) Nomination d'un président ou d'une présidente et d'un ou d'une secrétaire d'élection
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Sujets de l'assemblée générale annuelle (15 h 30)
 - a) Rapport de l'exécutif sortant
 - b) Rapport du trésorier ou de la trésorière
 - c) Période de questions à la députée ou au député de la circonscription
 - d) Élection du nouvel exécutif
 - e) Élection du comité de surveillance des finances
5. Explication du déroulement du congrès et adoption des règles de procédure

Les ateliers

6. Rapport des ateliers en plénière
7. Élection des délégués et des substituts
8. Résultat du vote
9. Mot de clôture de la présidence